

Département
de la MOSELLE

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Nombre des Conseillers
élus : **15**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **12**

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 août 2025

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. Jean-Marc SINDT ; M. HIRTZ Thiébaut ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HILD Didier ; M. BERGER Laurent ; Mme DELAPORTE Marjorie ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle

Présents par procuration : M. SINDT Alain donne procuration à M. Jean-Marc SINDT

Absents : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT

7 – Plan de coupe prévisionnel, fixation du prix du bois, nomination des garants : exercice 2026

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état de prévision des coupes sur les parcelles 11 ; 14 et 7 proposé par l'Unité Territoriale Canner et Pays de Sierck de l'ONF.

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu, décide d'effectuer les coupes sur les parcelles présentées.

Fixation du prix du bois pour 2026

Monsieur le Maire présente le prix du bois à façonner par les cessionnaires et par les bûcherons et propose de fixer les tarifs 2026 comme suit :

13 € : bois façonné dans les coupes normales

12 € : bois à abattre par les cessionnaires (perches) ou/et (nettoyage)

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu accepte la fixation du prix du bois pour 2026 à l'unanimité des membres présents.

Nomination des garants pour 2026 :

- Jean-Marc SINDT
- Patrice KOP

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 28 août 2025

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20250828-0728082025-DE
Date de télétransmission : 29/08/2025
Date de réception préfecture : 29/08/2025